

Systemes sprinkleurs : Maintenance et vérification périodique des installations



Votre installation de protection incendie a été bien réalisée et bien mise en service. Mais sera-t-elle efficace demain en cas de besoin?

Les techniciens de Tyco F&IS vous accompagnent tout au long du cycle de vie de votre installation afin de vous assurer son bon fonctionnement en cas de sinistre.

Etes-vous bien protégé?

Une installation vieillit. Les joints se dégradent. L'alimentation en eau peut s'encrasser. Des oxydations se produisent. Le dépôt de salissures est inévitable sur les éléments exposés. Des chocs accidentels ont pu détériorer des parties vitales.

Vous devez penser à votre entreprise, votre assureur et vos collaborateurs, et veiller à ce que la protection incendie soit en bon état de fonctionnement.

Surveillance et maintenance sont indispensables. C'est pour vous aider à les assurer que cette brochure a été préparée.

Ces informations doivent vous permettre le maintien dans le meilleur état de cette installation, pour une protection efficace le jour où elle devra fonctionner.

Forfaits de Maintenance et Vérification TF&IS

La vérification semestrielle nécessaire pour votre assurance est faite précisément, à des dates régulières, sans que vous ayez à y penser, par un inspecteur qualifié suivant les règles APSAD, avec un rapport qui vous est remis en vous signalant les points à surveiller.

La maintenance fait l'objet de contrats à la carte, adaptés aux besoins de chaque entreprise. Nos interventions peuvent s'effectuer sur un rythme hebdomadaire, bimensuel, mensuel, annuel ou triennal.

Surveillance de vos systèmes

L'installation doit être surveillée en portant particulièrement attention aux points suivants:

- // Toute vanne d'arrêt en position ouverte, cadénassée, scellée ou plombée,
- // Sprinkleurs dégagés (60cm libres en dessous dans les cas généraux)
- // Pas d'obstacle, même temporaire, à la diffusion d'eau par les sprinkleurs,
- // Pas d'empoussièrement, de dépôt ou de peinture sur les sprinkleurs.

Malgré l'efficacité unanimement reconnue des sprinkleurs, il est utile de conserver et maintenir en bon état les autres moyens existants de lutte contre l'incendie.

Un savoir-faire certifié



A travers ses offres, Tyco F&IS vous fait bénéficier de plusieurs décennies de savoir-faire hérité de Mather&Platt et certifié par l'APSAD.

L'entretien de votre système est ainsi réalisé conformément à l'annexe 3 de la règle R1.

Tyco F&IS possède les certificats APSAD n° 011/01 de service d'installation de systèmes d'extinction automatique à eau, type sprinkleur, et n°011/02/E1 de service de vérification de systèmes d'extinction automatique à eau, type sprinkleur.



Entretien et vérification

Pour vous éviter le souci de l'entretien, Tyco F&I peut se charger forfaitairement de cette mission avec la périodicité qui vous convient.

Tyco F&I est agréé par l'APSAD pour la vérification des installations de sprinkleurs (n° 011/02/E1 de service de vérification de systèmes d'extinction automatique à eau, type sprinkleur.).

Vérification Semestrielle

Toute installation de protection incendie par Sprinkleurs doit être vérifiée au moins 2 fois par an par l'installateur ou un vérificateur agréé par l'APSAD.

Un compte-rendu de cette opération doit être établi suivant le modèle Q1 de l'APSAD, et envoyé à l'APSAD.

Travaux et Transformations

La réalisation de cloisons et l'implantation de rayonnages ou de machines nouvelles dans un local modifient les conditions de sa protection.

Votre installation de protection par sprinkleurs doit être examinée et son efficacité réétudiée. Si votre local change, avec de nouvelles cloisons ou par une extension, l'installation de sprinkleurs doit évoluer. De même si le risque est modifié : inflammabilité de produits stockés dans le local, potentiel calorifique de ces produits, empilage, hauteur de stockage, nature des emballages...

Toute interruption de fonctionnement de la totalité ou d'une partie de l'installation doit être signalée à votre assureur par formulaire N100 : 3 jours à l'avance s'il s'agit de travaux; dans les 12 heures en cas d'incident ou de sinistre.

Des précautions doivent être prises pendant l'interruption de fonctionnement pour travaux : depuis la visite préalable des locaux, jusqu'à la surveillance des lieux en passant par l'information des services de pompiers de la ville.

L'interruption de fonctionnement doit être brève et la remise en route de l'installation sprinkleurs doit se faire aussitôt que possible.

Précautions pour l'hiver

Les parties d'une installation situées à l'extérieur ou dans des locaux non chauffés doivent être protégées des effets du gel.

	Chaque semaine	Début/fin d'hiver	Chaque semestre	Chaque année	Tous les 3 ans	Tous les 10 ans
Pompes	☑		📅			
Moteurs diesels	☑		📅	⚙️		
Moteurs électriques	☑		📅			
Hydrophore	☑		📅		📅	📄
Réservoir sous pression	☑		📅		⚙️📅	📄
Réservoir de 500 litres					⚙️	
Vannes d'arrêt			⚙️		⚙️	
Clapet de retenue					⚙️	
Robinet flotteur					⚙️	
Vanne auto-remplissage					⚙️	
Poste de contrôle à eau	☑		📅	⚙️		
Poste de contrôle alternatif	☑	⚙️	📅			
Poste de contrôle à air	☑		📅	⚙️	⚙️📅	
Poste à préaction	☑		📅	⚙️		
Poste de contrôle déluge	☑		📅	⚙️		
Dispositif antigel	☑		📅	⚙️		

☑ Contrôle ⚙️ Entretien 📅 Vérification 📄 Réglementation

Trois possibilités existent suivant le type d'installation :

- // Installations alternatives : mise sous air à l'automne et remise en eau au printemps;
- // Installations sous mélange eau-antigel;
- // Installations sous air en permanence : pas de précaution particulière.

Les opérations de contrôles des dispositifs antigel peuvent être incluses dans le cadre de votre contrat Tyco F&I.

Pour un déroulement efficace et un résultat optimal, la prestation doit se dérouler en trois phases distinctes visant à établir le cahier des charges pour la remise en conformité.

Une couverture nationale pour un service de proximité



Nos équipes techniques de maintenance et vérification sont présentes sur tout le territoire national.

Elles vous apportent un service de proximité et une réactivité adaptée à vos besoins.

CONTRÔLE ENTRETIEN MAINTENANCE VÉRIFICATION EVOLUTION

Le service Tyco F&I pour la pérennité de vos installations

A votre écoute
01 39 30 73 00

(non surtaxé / prix d'un appel local depuis un poste fixe)

www.tycofis.fr